Numéro de dossier

Numéro de contrat

850998903

Numéro d'avenant
1

Entre

Le ministre des Transports agissant en vertu de la Loi sur le ministère des Transports, (L.R.Q., c. M-28) d'une part

et

Service de Police de la Ville de Montréal 1441, rue Ssaint-Urbain, 6^{ième} étage Service des affaires publiques, comm. et missions ext. Montréal (Québec) H2X 2M6

ci-après désigné par le mot « Prestataire de services ou Entrepreneur » d'autre part.

Le présent avenant a pour but d'amender le contrat original afin

Le présent avenant vise à modifier le montant énoncé dans la clause 5 de l'entente signée le 3 décembre 2021 comme suit:

MODALITÉ DE PAIEMENT

Le ministre s'engage à prendre fait et cause pour le prestataire de services dans toutes réclamations ou poursuites contre lui de quelque nature que ce soit résultant directement ou indirectement de ce qui fait l'objet de la présente entente et a l'indemniser de tous jugements et de toutes condamnations qui pourraient être prononcés contre lui et de toutes sommes qu'il aura déboursées avant ou après jugement en raison de ce qui précède au-delà de la limite de la responsabilité fixée à un montant de 500 000,00 \$.

Tous les autres articles de l'entente demeurent inchangés.

Tous les autres termes, clauses et conditions du contrat original demeurent inchangés.

JE, en mon nom personnel ou au nom du Prestataire de services ou Entrepreneur que je représente, déclare être autorisé à signer cet avenant.

Fady Dagher, Directeur du SPVM

Martin Giroux

Montréal

Nom du signataire (en caractères d'imprimerie)

Espace réservé au Ministère

Nom de la personne autorisée (en caractères d'imprimerie)

Signé à _____

Ville

ce 2023-04-04

Date (aaaa-mm-jj)